



NAVETTE MUNICIPALE Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi. 06 84 71 49 37



MAIRIE DE LAMALOU-LES-BAINS

Ouverture du lundi au vendredi Accueil public : de 8h00 à 12h et de 13h30 à 16h00 Services : sur rendez-vous. 04 67 95 63 07 - contact@mairielamalou.fr

LETTRE D'INFORMATION

N°33-Octobre 2025 - LAMALOU-LES-BAINS

Spéciale Octobre Rose

MOT DU MAIRE

La saison estivale se termine. Nous avons multiplié les animations au cours de ces deux mois afin que notre ville reste la plus attractive possible pour les curistes, les touristes et les habitants. Le festival lyrique a été une réussite avec une augmentation de 8% des spectateurs et une couverture importante par les médias régionaux et nationaux.

Le conseil municipal a poursuivi son travail tout l'été avec l'important chantier de l'hôtel de ville. Grâce à des subventions nouvelles notamment de l'Etat et une gestion rigoureuse de notre budget, le conseil municipal réuni en septembre a pu décider que la totalité de ces travaux serait financée par le budget 2025 tout en diminuant une nouvelle fois notre endettement. En quelques semaines, nous sommes aussi arrivés à ouvrir l'école de musique : réalisation des travaux, recrutement des professeurs, achat du matériel, tout était prêt pour une ouverture le 8 septembre.

C'est grâce au travail collectif de tous les élus et de tout le personnel de la mairie que nous avançons dans l'intérêt de notre si belle commune!

Guillaume DALERY, Maire de Lamalou-les-Bains

ACTUALITÉS DU THERMALISME

Une nouvelle fois, la question du remboursement des cures thermales fait l'actualité. Cette fois-ci, un projet de décret vise à ramener le remboursement des cures de 100% à 65% pour les personnes souf-frant d'Affections Longue Durée (ALD). Ces patients en ALD représentent environ 20% de curistes français mais 45% à Lamalou les Bains. Ce projet s'inscrit dans un contexte national tendu pour la filière thermale : alors que le nombre de curistes à Lamalou les Bains est encore en progression en 2024 et 2025, de nombreuses stations voient leur fréquentation diminuer depuis 2 ans.

Depuis l'annonce de ce projet de décret, le directeur des Thermes, Sylvain BONNET et Monsieur le Maire sont mobilisés ensemble au niveau régional et national pour expliquer l'importance médicale et économique de l'activité thermale. Les cures sont des soins médicaux dont le Bénéfice Médical Rendu est démontré scientifiquement et reconnu par l'académie de médecine, prescrits et encadrés par des médecins. Les stations thermales sont aussi un outil efficace pour lutter contre les déserts médicaux. Prenons l'exemple de Lamalou les Bains avec une Maison de Santé, des cabinets médicaux au Centre Ulysse, deux pharmacies, des infirmiers, kinésithérapeutes, donc une offre médicale plus importante que sur d'autres communes. Les stations thermales sont des moteurs économiques essentiels créateurs d'emplois non délocalisables. Fragiliser l'activité thermale c'est fragiliser tout cet écosystème médical et économique de nos territoires. Au cours de cet été, des courriers argumentés ont été envoyés à tous nos parlementaires régionaux et depuis plusieurs semaines nous répondons à la presse pour défendre notre activité : Midi Libre, La Tribune, La Dépêche Midi mais aussi France 3, France Bleue.

Enfin, des réunions ont été organisées avec les professionnels et les logeurs de Lamalou les Bains pour les informer et travailler sur des actions concrètes pour promouvoir notre station thermale comme le pack curistes proposant des tarifs préférentiels au cours de l'été 2025. Un groupe de travail a été constitué autour des équipes de la mairie et celles des thermes et ouvert à tous les volontaires souhaitant agir concrètement pour l'attractivité de notre station thermale qui a des atouts exceptionnels à faire valoir.

NOUVEAUX COMMERCANTS

L'INSTANT THÉ

M. Anthony FONTBONE
18 Avenue Charcot
Salon de Thé - Glacier
Horaires:

Du Mardi au Dimanche De 9h00 à 12h00 Et de 14h30 à 18h30.



OSTÉOPATHE

M. Nicolas WEBER 4 Rue Jean Capel 06 26 48 53 23 Horaires : Du Mardi au Dimanche De 9h00 à 12h00 Et de 14h30 à 18h30.



HORS DU TEMPS

Mme Randy TEGERE
5 Avenue Maréchal Foch
Massages bien-être
& Headspa
(Accès PMR)
Sur rendez-vous
06 09 98 43
Horaires:



Du Lundi au Samedi De 10h00 à 18h00.

FORMATION

UNE NOUVELLE PROMOTION À L'IFAS DE LAMALOU LES BAINS

Le 3 septembre dernier, l'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) de Lamalou-les-Bains a accueilli sa 3^e promotion d'étudiants. Ce nouveau groupe compte 22 apprenants en contrat d'alternance, répartis dans différents établissements de santé du territoire: les structures de Lamalou-les-Bains, l'hôpital de Bédarieux, l'ESAT de Plaisance, la MAS Saint-Vital, et bien d'autres encore. Les étudiants viennent non seulement de Lamalou-les-Bains, mais aussi d'Hérépian, Bédarieux, Les Aires, Le Bousquet-d'Orb, Lodève, Thézan-lès-Béziers et des communes voisines, témoignant ainsi du rayonnement régional de l'IFAS. Nous leur souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans leur parcours de formation!

Ce jour de rentrée a été marqué par une ambiance particulièrement vivante au Centre Ulysse, puisque la 2º promotion était également présente pour ses cours. Parmi ces étudiants, 7 sont désormais diplômés, tandis que 13 poursuivent encore leur formation. Avec l'arrivée de cette nouvelle promotion, ce sont près de 35 étudiants qui suivent aujourd'hui leurs cours au sein du Centre Ulysse, contribuant à faire de ce lieu un véritable espace d'apprentissage et d'échanges.

L'IFAS de Lamalou-les-Bains bénéficie par ailleurs de l'accompagnement du Greta CFA Hérault Ouest, organisme formateur, dont l'engagement et la qualité pédagogique sont particulièrement salués. Leur implication permet de soutenir au mieux les étudiants dans leur projet professionnel et de répondre aux besoins en aides-soignants du territoire.



ÉCOLE DE MUSIQUE

UNE RENTRÉE MUSICALE!

Depuis le 8 septembre, l'école de musique de Lamalou-les-Bains a rouvert ses portes et accueille de nouveaux élèves et enseignants dans un cadre rénové et fonctionnel.

Grâce au partenariat avec des communes extérieures, l'établissement rayonne désormais au-delà de la ville et rassemble près d'une quarantaine d'inscrits.

Les élèves peuvent s'initier ou se perfectionner en piano, chant, batterie et guitare : autant de pratiques qui contribuent à la vitalité culturelle du territoire.

Cette réouverture est le fruit d'un engagement collectif fort. Les élus et le personnel communal ont relevé le défi d'ouvrir, en un temps record, une école de musique rénovée et pleinement opérationnelle, offrant ainsi aux habitants un lieu d'apprentissage et de partage autour de la pratique musicale.



RÉHABILITATION MAIRIE

L'HÔTEL DE VILLE BIENTÔT RENFORCÉ ET STABILISÉ

Nous vous informons que comme prévu, les travaux de renforcement et de stabilisation des structures de l'Hôtel de Ville débuteront à l'automne.

Un chantier nécessaire

Le chantier, sera réalisé par des entreprises spécialisées et supervisé par le bureau d'ingénierie CEBTP Ginger. Fermé depuis un an sur recommandations d'experts, le bâtiment nécessite des travaux afin d'assurer sa stabilité et sa sécurité.

Des entreprises locales retenues

À l'issue de l'appel d'offres, plusieurs entreprises locales ont été sélectionnées pour conduire ce chantier, parmi lesquelles Le Marcory, Nicolas Garre, Nou Rénovation, Almac et Ferrini et fils.

Les interventions prévues

Les travaux porteront principalement sur :

- · le renforcement des fondations,
- · la stabilisation des structures,
- · le déplacement des archives municipales.

Nos services restent accessibles

Depuis la fermeture du bâtiment, nous accueillons l'ensemble des services municipaux au centre Ulysse, où ils resteront installés pendant toute la durée des travaux.

Une livraison prévue à l'été 2026

La durée du chantier est estimée à environ neuf mois, avec une fin des travaux prévue à l'été 2026. Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux à travers nos supports de communication habituels.



TRAVAUX

UN NOUVEL ABRI DE BUS ADAPTÉ PMR

Le dernier abri de bus, situé devant Lidl, vient d'être finalisé et entièrement adapté aux personnes à mobilité réduite.

Notre commune compte désormais 4 abris de bus accessibles PMR, une avancée importante pour améliorer l'accessibilité et le confort de tous dans les transports en commun.



FIN DES TRAVAUX - BITOULET

Fin de travaux importants pour la ville, qui se sont étalés sur plusieurs années.

Le réseau d'assainissement dans le Bitoulet a été entièrement refait à neuf, entre le Pont Carrel et le lotissement des Yeuses.

La dernière tranche de travaux, qui vient de s'achever, allait du Pont Ménard au lotissement des Yeuses.



NOUVEAU : UNE BORNE DE RECHARGE POUR VOITURES ÉLECTRIQUES AU PARKING CALMÈLS

Depuis plusieurs années, la commune de Lamalou-les-Bains poursuit son **engagement pour la transition énergétique.**

Après la borne publique de recharge déjà installée au parking du Centre Ulysse (réseau Révéo, accessible 24h/24), une nouvelle borne sera prochainement mise en service au parking Calmels, en partenariat avec Hérault Énergies.

En complément, plusieurs établissements privés du territoire (Lidl, hôtel-restaurant Le Belleville, Golf...) proposent également des bornes de recharge à leurs clients.



SAMEDI 18 OCTOBRE

RDV à partir de 13h30 au parc du Casino

Départ de la marche & de la visite commentée à 14h30

MARCHE FAMILIALE (ENVIRON 5.5KM)



VISITE COMMENTÉE DE LA VILLE

+ DE NOMBREUSES ANIMATIONS SUR PLACE

AUTOPALPATION, BALADE À PONEY, MUSICOTHÈRAPIE, ORIGAMI, ZUMBA ...

& UN STAND SUCRÉ!

DRESS CODE: ROSE **TARIF 5€**



Inscriptions à l'Office de Tourisme, en scannant le QRcode ou directement sur place le jour de l'événement.



















